



Eulmont, le 23 Décembre 2020

André LEFEBVRE
Président de la FNAPOG
Meurthe et Moselle / Vosges

Mme Carole GRANDJEAN
Députée de Meurthe et Moselle

Madame la Députée,

Cela fait longtemps nous nous sommes entretenus de notre demande d'une réparation équitable suite aux décrets insuffisants de 2000 et 2004, concernant les Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre.

Je vous ai en effet écrit par lettre du 22 juillet 2019 et, par courrier du 16 septembre 2019, vous m'avez adressé la réponse négative qui vous a été envoyée le 16 08 2019 par Mme Geneviève Darrieussecq alors Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants auprès de Mme Florence Parly, Ministre des Armées.

C'est le genre de lettre habituelle que nous recevons régulièrement.

Aucune réponse satisfaisante nous a été apportée et malgré l'espoir que nous avons eu à la suite d'une entrevue avec Mme Sylvia Skoric, Conseillère lien Etat Nation auprès de Mme Florence Parly, Ministre des Armées.

Je vous demande d'intervenir à nouveau au plus haut niveau afin que nous puissions aboutir à la constitution d'un groupe de travail tripartite (Parlement, Gouvernement, Associations) comme cela vient d'être constitué pour les Anciens Combattants (groupe de travail présidé par M. Jean-Claude Bodin, Conseiller d'Etat, groupe de travail mis en place le 7 Décembre 2020).

En outre et parce qu'elle comporte un caractère exhaustif, vous voudrez bien trouver ci-joint copie de la lettre que j'ai adressé le 22 décembre 2019 au Défenseur des Droits, à l'époque M. Jacques Toubon.

Nous comptons bien faire entendre notre voix dans les débats politiques qui s'annoncent et estimons que le gouvernement ne devrait pas mésestimer l'impact que nous représentons dans la mémoire collective française.

Avec mes meilleurs vœux pour 2021, je vous demande de bien vouloir intervenir au niveau le plus élevé.

Je vous prie Mme la Députée, de croire en ma considération la plus distinguée.

André LEFEBVRE
Président départemental 54 et 88
Orphelin de Guerre - Pupille de la Nation
Ancien Avocat - Colonel Honoraire
Ancien Combattant (Algérie)
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite